



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 11 mars 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Poursuite des permanences à destination des exploitants agricoles

Les permanences destinées à recevoir individuellement les exploitants agricoles en difficultés se poursuivent cette semaine. Les services de l'État (DDT et DDFiP) restent mobilisés afin d'assurer un traitement individualisé pour chaque agriculteur qui le souhaite en apportant des réponses opérationnelles à leurs problématiques et un accompagnement dans leurs démarches administratives.

Une permanence tournante se tient chaque matin selon le calendrier suivant :

- *lundi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Bergerac*
- *mardi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Sarlat*
- ***mercredi - 9h à 12h : permanence à la Direction Départementale des Territoires (DDT) – Cité administrative à Périgueux (en lieu et place précédemment de la Chambre d'agriculture)***
- *vendredi - 9h à 12h : permanence en sous-préfecture de Nontron*

Cette mobilisation départementale, a pour objectif, **la résolution rapide et efficace** des problèmes concrets soulevés par les exploitants.

Un traitement en proximité et au plus près du terrain sera mis en place pour permettre une prise en charge **personnalisée** des agriculteurs, échanger sur l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent en fournissant un accompagnement adapté, mais aussi repérer les situations de mal-être auxquelles les exploitants sont confrontés.

